Infos pratiques

Les assistantes maternelles agréées

Sur notre commune plusieurs assistantes maternelles agréées par le conseil général sont à votre disposition :

- Madame BERTAUX Marie-Paule, 2 rue Marc Poirette – Tél : 06.82.28.16.54
- Madame BRIDELLE Annie, 74 rue du Pavé – Tél : 09.51.02.52.98
- Madame FREHAUT Ludivine, 12 rue du Rond Quesne – Tél : 07.88.17.33.82
- Madame HERBOMEL Annie, 13 chemin des Béguines – Tél : 03.27.49.46.44
- Madame JANSON Marie-Françoise, 9 chemin des Béguines – Tél : 03.27.27.64.44
- Madame MARCHANT Cathy, 55 rue du Pavé – Tél : 03.27.35.05.54
- Madame MARGUERITIN Carine, 15 rue du Pavé – Tél 07.50.23.65.38
- Madame SIMON Françoise, 74 rue du Rond Quesne – Tél : 03.27 31.24.87 / 09.50.83.93.81
- Madame VIENNE Claire, 1 bis chemin des Béguines – Tél : 03.27.49.38.98

Réservation d'une salle communale.

Trois salles communales sont à votre disposition pour vos réunions et manifestations. La salle « Pierre Testelin » peut également être louée pour vos repas et fêtes. Pour les demandes de réservation rendez-vous sur le site de la commune : www.commune-jolimetz.fr - rubrique pratique – réservation ou location de salle.

2 Cliquez sur le lien ci-dessous

Réservation ou location d'une salle communale

3

- Visualisez les fiches descriptives pour connaitre les conditions de mise à disposition ou de location.
- Télécharger et transmettre* en mairie la demande de réservation.

Demande de réservation

- Consulter le règlement et le contrat de location.

** Transmettre votre demande réservation par mail (commune-jolimetz@orange.fr) ou la déposer au secrétariat de la mairie.*

Plateaux repas pour les aînés

Vous souhaitez bénéficier d'un repas livré à domicile…
Vous pouvez faire appel au 03 27 49 13 13 « Les jardins d'Iroise » à Villereau (15 ruelle Bataille 59530 Villereau-Herbignies) ou sur le site: www.iroise-repas.com.
La commande s'effectue la veille pour être servie le lendemain. Le prix du plateau repas livré chez vous est de 9,90 euros. Il comprend une soupe, une entrée, un plat, fromage et dessert. Vous pouvez si vous êtes imposable sous certaines conditions bénéficier de 50 % de réduction fiscale.

Les Jardins d'Iroise
Un esprit de famille

Infos Transports

Pour les habitants de notre commune qui n'ont pas de véhicule pour se déplacer :

Le réseau Arc en Ciel (Département du Nord) propose chaque jour en semaine pour notre commune une ligne de bus (ligne 430)...
En direction du Quesnoy, vous pouvez prendre par exemple le car, place de l'église à 7h39, 8h39 …
Vous pourrez reprendre le car au Quesnoy (place Maréchal Leclerc) pour « revenir » sur Jolimetz à 12 h 32, 17 h 12 et 18 h 22.

Il y a également un départ au Boulan et au Rond Quesne. Ces cars peuvent également assurer durant la période scolaire le transport des élèves (ils ne sont pas réservés aux élèves-tout le monde peut les emprunter).

Vous payez directement auprès du chauffeur votre transport 1€70. C'est un « coût forfaitaire » qui peut vous permettre d'aller même jusque Valenciennes... Vous trouverez le détail des horaires sur le site www.arcenciel4.fr ou renseignements par téléphone au 03 27 61 52 53. Vous trouverez pour les personnes intéressées une brochure plus détaillée dans le présentoir à l'entrée de la mairie.

« Sortir Plus »

Pour les « aînés » plus de 80 ans…
Avec l'avancée en âge, faire des courses, aller chez le coiffeur ou le médecin, rendre visite à des amis ou à des parents devient souvent difficile. **Vous percevez une retraite Agirc ou Arrco**, vous avez plus de 80 ans : vous pouvez bénéficier du chèque « Sortir Plus » pour des sorties accompagnées.

Vous avez droit au maximum à 3 chéquiers Sortir Plus par an d'une valeur de 150 euros chacun (Une participation financière de 15, 20 ou 30 euros par chéquier vous est demandée.
Cette aide financière proposée par certaines caisses de retraite complémentaire peut vous permettre de financer des « sorties accompagnées » par un professionnel, l'objectif étant de lutter contre l'isolement et de favoriser votre autonomie.
Un véhicule et son chauffeur viennent vous chercher et vous ramènent à votre domicile pour vos promenades, courses, coiffeur, médecin, visite...
Attention vous devez prévoir votre sortie deux jours auparavant…

« COREPILE »

La commune de JOLIMETZ collecte vos piles usagées

Dès à présent pensez à stocker vos piles usagées pour pouvoir les apporter à la borne située dans le hall de la mairie.

Corepile est un **éco-organisme sous Agrément d'Etat** depuis 2010 qui assure **la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs portables.**

1. **POURQUOI RECYCLER LES PILES ET LES PETITES BATTERIES USAGÉES ?**

*- Pour éviter de **gaspiller des ressources naturelles rares** ou présentes en quantités limitées dans la nature comme le fer, le zinc ou le nickel dont l'extraction est particulièrement polluante.*

*- Pour produire, après recyclage, des **alliages et des métaux à valeur ajoutée** (Acier, Zinc, Plomb, Cobalt ou Cadmium) qui seront utilisés dans de nombreuses industries.*

*- Pour **limiter tout risque de pollution** et éviter d'introduire dans les ordures ménagères des traces de métaux lourds encore contenus dans certains types de piles.*

Corepile

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Don du sang

Venez nous rejoindre pour offrir votre sang au centre « Lowendal » de Le Quesnoy

Récemment pour les fêtes de Noël, vous m'avez offert un cadeau inestimable qui s'appelle « la Vie ». Je n'étais pas malade. C'était imprévisible. Mais l'accident de parcours nous guette tous à chaque instant. Une hémorragie, le coma, puis… le noir. Quatre poches de sang… Puis… de nouveau la lumière. J'ai beaucoup pensé à vous. Vous vous déplacez, vous donnez de votre temps dans un seul but : « Donner ». Donner sans retour, donner seulement pour aider autrui et pour sauver des vies. Un grand Merci (témoignage G. Vandières).

Vendredi 3 mars
Vendredi 23 juin
Vendredi 18 août
Vendredi 13 octobre
Vendredi 15 décembre

Rappelons aux donneurs qu'il est très important de donner durablement. **Le sang est un besoin de chaque jour.**

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL

Pays de Mormal
Communauté de Communes du Pays de Mormal

Antenne de Jolimetz

Les cours et les horaires :

Rendez-vous sur le site de la CCPM www.cc-paysdemormal.fr pour d'autres inscriptions ou contacter Guillaume DUMOULIN au 03.27.09.04.60.

Vous souhaitez faire des plantations : « opération : plantons le décor »

Parc naturel régional de l'Avesnois

L'opération « plantons le décor » c'est, depuis plus de 25 ans, la volonté de mettre à votre disposition : arbres, arbustes, fruitiers, légumes, variétés rustiques et anciennes. Vous pouvez participer à la commande groupée proposée par « Espaces Naturels Régionaux ».

Des « bons de commande » sont à votre disposition dans l'entrée de la mairie. Deux fois par an vous pouvez faire votre commande en février et en novembre. Si vous avez commandé avant le 10 février 2017 vous pourrez retirer vos arbres, plantes et arbustes à la Maison du Parc, 4 cour de l'Abbaye à Maroilles le 4 mars 2017. Vous pouvez passer votre commande sur www.plantonsledecor.fr ou sur le site de la commune : www.commune – jolimetz.fr rubrique « pratique ».

Des prix particulièrement intéressants pour planter une haie, un verger ou quelques légumes...

Numéros utiles.

☎ **03 20 33 20 33** (régulation)

Pour joindre un médecin de garde les WE et le soir entre 20 heures et 0H.

☎ **08 25 74 20 30**

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche du domicile les WE.